



COMMUNE D'AVUSY
LE MAIRE



GRAND CONSEIL

reçu le

- 8 AVR. 2002

Avusy, le 4 avril 2002

GRAND CONSEIL	
Expédié le:	Visa:
Président	Députés (100)
Commissaires	Bureau
Secrétariat	Chefs de groupe
Commission: <i>Corresp. GC 25.26 d.w.l. 02</i>	
Divers:	

GRAND CONSEIL DE LA REPUBLIQUE
ET CANTON DE GENEVE
Case 3964
CH-1211 Genève 3

Concerne : fermeture du bureau postal d'Athenaz (Avusy) et démantèlement du réseau postal suisse

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés,

La restructuration du réseau postal suisse a fini par atteindre la poste d'Athenaz, si reculée soit elle.

Le 5 février dernier, la direction de la Poste nous a informé de son intention de fermer purement et simplement, à fin 2002, le bureau postal d'Athenaz et de le transformer en Centre de tri régional. Fait singulier : l'émissaire de la Poste, à première vue discipliné et obéissant, s'est révélé lui-même hostile au plan GYGI et donc peu convaincu par ses bienfaits. Depuis, cette personne est chargée d'autres missions... On peut comprendre !

En "contrepartie" à cette fermeture, pour autant que l'on puisse parler de contrepartie, la direction de la Poste prévoit pour notre commune un "service à domicile", système très discuté et remis en question, plus particulièrement à cause des risques d'agression qu'il engendre.

Pour mémoire, le "service à domicile" implique, de la part du préposé postal – outre la distribution du courrier – de se rendre au domicile de l'utilisateur afin de régler certaines opérations postales, par exemple des paiements...

L'apposition d'un signe distinctif sur la boîte aux lettres de l'utilisateur qui souhaite rencontrer le postier, solution envisagée dans le cas d'un "service à domicile", signifie clairement : Voleurs ! : il y a de l'argent chez moi et dans la sacoche de l'employé postal !

De longue date, notre commune, ses Autorités, ses habitants, ont manifesté leur désapprobation face aux brusqueries du sémillant directeur du "géant jaune".

A ce sujet, une pétition signée par 462 usagers de la poste d'Athenaz a été adressée à Monsieur GYGI et au Conseil Fédéral en avril 2000. Sans succès.

Malgré cet échec somme toute prévisible, notre motivation n'a pas pris une ride, ce qui n'est pas le cas de la Poste.

C'est pourquoi, par cette intervention portée devant le Conseil d'Etat et le Grand Conseil de notre canton, les habitants de la commune d'Avusy et ses différentes composantes sollicitent humblement un bref instant votre précieux temps afin de vous dire ceci :

- nous pensons que le Conseil fédéral et le Conseil national font fausse route et persistent dans l'erreur en ne comprenant pas qu'ils autorisent la Direction de la Poste à moudre en 3 ou 4 ans ce qui a été patiemment construit au cours d'une multitude de décennies ;

- même s'il n'est pas immédiatement mesurable ou perceptible, l'impact social du démantèlement en cours est considérablement défavorable à notre société en général et à ses éléments les plus sensibles en particulier (personnes isolées ou âgées par exemple) ;
- par son opacité et son défaut de communication, la Poste met dans l'impossibilité la population, les différents organes politiques, de gauche comme de droite, ou encore les institutions gouvernementales, de se faire une opinion claire – objectivement favorable ou non – sur son projet, le rendant ainsi particulièrement nébuleux (un projet bien souvent perçu comme une régression) ;
- avec la mise en pratique de sa politique de fermeture, La Poste – institution pourtant éminemment populaire et sympathique – s'attire l'opprobre d'une grande partie de la population suisse, population pour l'heure peu critique il est vrai, anesthésiée qu'elle est par d'autres sujets bien plus importants... (Loft Story, Star Academy, etc.) ;
- l'économie escomptée de 100 malheureux millions par an, en fermant quelques 700 bureaux de poste, est ridicule ; elle n'est en tout cas en rien comparable aux sommes astronomiques versées sans trop sourciller à feu Swissair – qui d'ailleurs n'est pas un service public, contrairement à la Poste – et à EXPO 02, notamment.

Bien d'autres arguments de tous ordres pourraient être évoqués, mais, soucieux de votre emploi du temps, nous interrompons volontairement ici notre énumération.

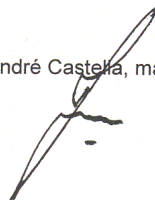
Même dans notre Champagne profonde nous ne sommes pas complètement naïfs : ce combat visant à obtenir, de la part des Autorités fédérales, une réflexion plus profonde sur cette logique de fermeture, ou mieux un moratoire, est un combat certainement perdu.

Nous avons en effet peu d'espoir d'obtenir la "filiale" demandée, c'est à dire le maintien d'un bureau postal, mais aux horaires d'ouverture limités. C'est la rentabilité (toute relative) contre la convivialité et le plaisir de l'usage de la société.

Tout cela, nous tenions à vous le dire, à vous, élus de notre canton, élus "de gauche ou de droite", vous qui nous représentez ici ou à Berne, afin que vous fassiez bon usage de notre tristesse de voir se fermer un haut lieu de convivialité et de rencontre.

Nous profitons de cette occasion pour vous remercier de votre énorme engagement intellectuel et physique en faveur de notre Canton de Genève, et vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés, à l'assurance de notre parfaite considération.

André Castella, maire



Annexe : pour information, préavis que la commune d'Avusy adressé à la direction de La Poste suite à l'annonce de son intention de fermer le bureau d'Athenaz



COMMUNE D'AVUSY
LE MAIRE

COPIE

Monsieur Joseph Mettraux
Direction de la Poste

Concerne : réaction et prise de position de la commune d'Avusy

Le 5 février 2002, devant les autorités communales d'Avusy, Monsieur Joseph Mettraux, représentant de la direction de la Poste, nous a informé de l'intention de ladite direction de fermer le bureau postal d'Athenaz, probablement pour la fin de l'année 2002.

En remplacement à cette fermeture, Monsieur Mettraux nous a proposé la solution suivante : la création, en lieu et place du bureau postal d'Athenaz, d'un centre de tri et l'instauration d'un "service à domicile".

Dès le début de la restructuration de la Poste, les autorités communales d'Avusy ont farouchement démontré leur opposition aux atteintes portées au réseau postal suisse et à la fermeture de ses petits bureaux de poste dit "non rentables". Une pétition réunissant 462 signatures a d'ailleurs été présentée à ce sujet aux instances politiques de la Confédération et du Canton de Genève, ainsi qu'à Monsieur Ulrich Gygi.

Dans la continuation de cette opinion, et avec fermeté, nous réitérons ici notre désapprobation face à la fermeture du bureau postal d'Athenaz ainsi qu'à la solution proposée par la direction de la Poste.

Toutefois, dans un esprit de conciliation et compte tenu des spécificités locales (commune de 3 villages et un hameau, une démographie en évolution d'ici à 1 an vu les projets immobiliers en cours de réalisation), nous demandons instamment à la direction de la Poste de renoncer dans tous les cas au "service à domicile" auquel nous ne trouvons que des inconvénients et de prévoir au minimum, si hélas la direction de la Poste persistait dans son intention de fermer le bureau actuel (qui nous donne satisfaction), la variante "filiale", avec une durée d'ouverture journalière du guichet de 4 heures, ainsi que le maintien des cases postales.

Quant au centre de tri envisagé, et dont les locaux sont propriété de la commune d'Avusy, nous pensons que le lieu choisi n'est pas approprié, notamment à cause des nuisances qu'il apporterait sans contrepartie au village d'Athenaz, raison pour laquelle nous y sommes opposés.

André Castella, maire